



[La technologie d'extraction enzymatique de Biolie s'implante aux Antilles-Guyane](#)

A l'occasion du salon Cosmetic 360, **BIOLIE**, société de biotechnologie spécialisée dans le développement et la production d'ingrédients naturels par extraction enzymatique, a officialisé l'octroi d'une **licence exclusive de son brevet pour les Antilles-Guyane** aux sociétés **BIO STRATEGIE GUYANE**, laboratoire industriel d'éco-extraction en Guyane française et **LAFAYETTE**, filiale de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de la Martinique, dédiée à la valorisation des bioressources naturelles martiniquaises. La signature a pu être réalisée entre les trois parties sur le stand de la Collectivité Territoriale de Guyane qui mettait en avant les activités de plusieurs acteurs de la filière des matières premières naturelles de Guyane et de l'antenne locale de la Cosmetic Valley.

Le brevet de Biolie protège une **technologie industrielle d'extraction enzymatique** qui permet de valoriser les biomasses végétales et coproduits de l'industrie agricole, agroalimentaire et forestière avec un impact environnemental minimal. Cette technologie brevetée conduit à la fabrication d'ingrédients originaux, verts, actifs et innovants à destination de nombreux marchés dont la cosmétique et la nutraceutique bio^[1].

L'implantation locale de cette technologie unique permettra le développement **d'ingrédients écoresponsables de haute qualité** pour faire rayonner les Antilles-Guyane et favoriser la valorisation de la biodiversité ultramarine pour le marché national et international.

La signature de cette licence tripartite offre l'opportunité de concrétiser un véritable partenariat entre les trois sociétés Biolie, Bio Stratège Guyane et Lafayette. Cette collaboration scientifique, technologique et économique allie les forces des Antilles et de la Guyane pour répondre à une demande croissante des produits naturels issus des ressources tropicales avec des **standards de qualité français** et des **garanties environnementales européennes**. Les entreprises pourront ainsi travailler en synergie pour tirer le meilleur des bioressources antillaises et guyanaises avec une valeur ajoutée locale, dans une **démarche d'économie circulaire** et dans le respect du **protocole de Nagoya**.

A travers cet accord, la technologie Biolie diminue davantage son empreinte carbone par l'implantation d'équipements d'extraction enzymatique **au plus proche des matières premières et des experts locaux**.

POUR ACCÉDER AUX COORDONNÉES DE CE FOURNISSEUR, ABONNEZ-VOUS

[1] [Biolie lance BIOCARO10, le premier bêta-carotène biologique et clean-label](#), Ingrébio, 19/10/2020